

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/48
11 septembre 2003

(03-4795)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: espagnol

VENEZUELA

Déclaration de S.E. M. Ramón Rosales Linares
Ministre de la production et du commerce

En cette cinquième Réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, il m'a été confié la tâche de livrer à la communauté internationale et aux organisations sociales quelques réflexions du gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela au sujet de l'état actuel d'avancement des négociations de l'OMC.

1. Équilibre entre les engagements et les résultats obtenus au titre des accords

Depuis la création du système commercial multilatéral, on a prétendu que la libéralisation du commerce international ouvrirait la voie à un développement humain durable. Plusieurs années se sont écoulées et chacun sait désormais avec certitude quels sont les pays gagnants et quels sont les

2. La non-conclusion de nouveaux engagements

En dépit des efforts des pays en développement pour s'adapter à ces normes, la qualité de vie ne s'est pas améliorée et les limitations de l'accès de la majorité de la population mondiale aux biens et services essentiels à la subsistance sont préoccupantes. C'est pourquoi nous ne pouvons conclure de nouveaux engagements tant que les nombreuses et diverses questions en suspens, en particulier celles qui concernent les pays en développement, ne seront pas réglées.

Avant d'engager toute nouvelle négociation, le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela estime qu'il faut procéder à un examen public des conséquences des Accords de Marrakech et de leurs effets sur la croissance économique, la réduction des inégalités entre les pays, l'emploi et l'environnement, comme le demande le Conseil économique et social (ECOSOC) de

- b) l'accès à l'information, au savoir et à la technologie;
- c) les disparités et asymétries qui confèrent aux pays du Sud un handicap insurmontable face aux puissances du Nord;
- d) le poids d'une dette extérieure impossible à rembourser;
- e) l'effet négatif des politiques d'ajustement structurel imposées par les organismes financiers internationaux;
- f) les obstacles à l'accès au financement international;
- g) la non-affectation par les pays industrialisés d'au moins 0,7 pour cent de leur PIB à l'aide au développement;
- h) les obstacles auxquels se heurtent les pays en développement pour exécuter des plans de croissance et de développement adéquats.

4. Mise en œuvre de politiques publiques

Il existe encore un fort travers idéologique qui consiste à privilégier le marché par rapport à l'action de l'État. Or, l'évidence montre le contraire: le processus rapide de libéralisation des 20 dernières années s'est accompagné d'un creusement des inégalités entre les pays. Devant ces faits irréfutables, il apparaît nécessaire de réintroduire le thème de l'intervention adéquate de l'État et de réaffirmer le rôle des *politiques publiques*, sans lesquelles il ne serait pas possible d'atteindre l'objectif d'un développement équitable, démocratique et écologiquement durable.

5. Nouveaux acteurs du système commercial multilatéral

pour réduire leur handicap par rapport aux puissances qui subventionnent leurs agriculteurs. Même